



## NOTE D'INFORMATION

### Relève de votre compteur d'eau

Madame, Monsieur,

Une campagne de relève des compteurs d'eau va être réalisée dans votre commune dans les jours à venir.

Si votre compteur ne peut être relevé à distance, notre agent se présentera à votre domicile pour enregistrer votre consommation, affichée sur le compteur d'eau, et ainsi assurer la continuité du service public de l'eau.

**Dans le contexte de lutte contre la propagation du Covid-19 et afin de limiter les risques de contamination tant pour les usagers que pour les agents, nous nous engageons à mettre en œuvre les règles de sécurité sanitaire définies par les autorités de santé publique. Nous vous demandons également de vous impliquer en respectant quelques mesures simples dont vous trouverez le détail joint à ce courrier.**

**Dans ce contexte, si vous préférez relever vous-même votre compteur, nous vous invitons à l'indiquer à notre agent lorsqu'il se présentera à vous.**

Vous pouvez nous faire parvenir votre relevé par retour de la **carte pré-affranchie**, via votre **espace client** [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr) ou encore **par courriel** à l'adresse [accueil.clients@sdea.fr](mailto:accueil.clients@sdea.fr)

Vous remerciant pour votre confiance, nos équipes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service Relation Usagers-clients

À savoir : En cas de doute sur l'identité de votre interlocuteur, demandez-lui de vous présenter sa carte professionnelle.

## VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Pour la relève de votre compteur ou la gestion de votre abonnement,

contactez le SDEA

Du lundi au vendredi  
de 7h30 à 17h30  
au 03 88 19 29 99

## CRÉEZ VOTRE ESPACE CLIENT SUR [WWW.SDEA.FR](http://WWW.SDEA.FR)



**SIMPLE, PRATIQUE ET SÉCURISÉ !**  
Effectuez vos démarches en ligne, accédez à vos informations personnelles et échangez en direct avec le SDEA.

## RÉSEAUX SOCIAUX



# Informations intervention Branchements et compteurs COVID-19

LE SDEA A MIS EN PLACE PLUSIEURS MESURES AFIN DE LUTTER CONTRE LA CRISE SANITAIRE ET DE PROTÉGER VOTRE SANTÉ ET CELLE DE SES AGENTS, QUI CONTINUENT D'ASSURER LA MISSION DE SERVICE PUBLIC EN INTERVENANT À VOTRE DOMICILE OU DANS VOS LOCAUX. ENSEMBLE, NOUS NOUS ENGAGEONS À RESPECTER LES CONSIGNES CI-DESSOUS.

## NOS AGENTS SDEA S'ENGAGENT



**Porter un masque de protection et des gants** pendant toute la durée de l'intervention



Maintenir une distance sociale d'**au moins 1 mètre** avec ses interlocuteurs



**Respecter les gestes barrières**



**Désinfecter les installations** avant son départ



Dans la mesure du possible, **aérer le lieu de l'intervention avant et après** le départ de l'agent



**Laisser les portes ouvertes** afin de faciliter l'intervention de l'agent



**Porter un masque de protection** pendant toute la durée de l'intervention



**Ne pas échanger d'objets** avec l'agent SDEA



**Respecter les gestes barrières**



Maintenir une distance sociale d'**au moins 1 mètre** avec ses interlocuteurs



Signer les documents avec **son propre stylo**